

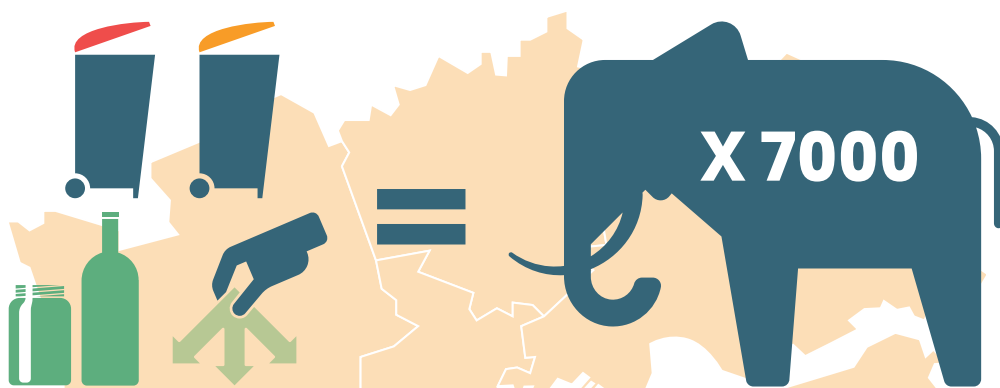


RÉDUISONS NOS **DÉCHETS!**

Programme local de prévention
des déchets ménagers et assimilés
de Brest métropole

2023 —————> 2028

La production de déchets sur le territoire



En 2021 :

les habitants de la métropole produisent en moyenne **512 kg** par an de déchets ménagers et assimilés*

soit **107 439 tonnes**

soit **630 baleines** ou plus de **7000 éléphants**

Déchets recyclables

12 €/hab.

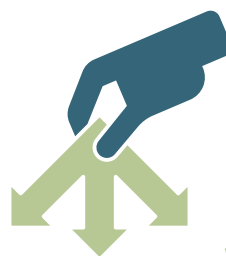
61 kg/hab.



Ordures ménagères

35 €/hab.

216 kg/hab.



En déchèteries

16 €/hab.

200 kg/hab.



Verre

1,50 €/hab.

36 kg/hab.

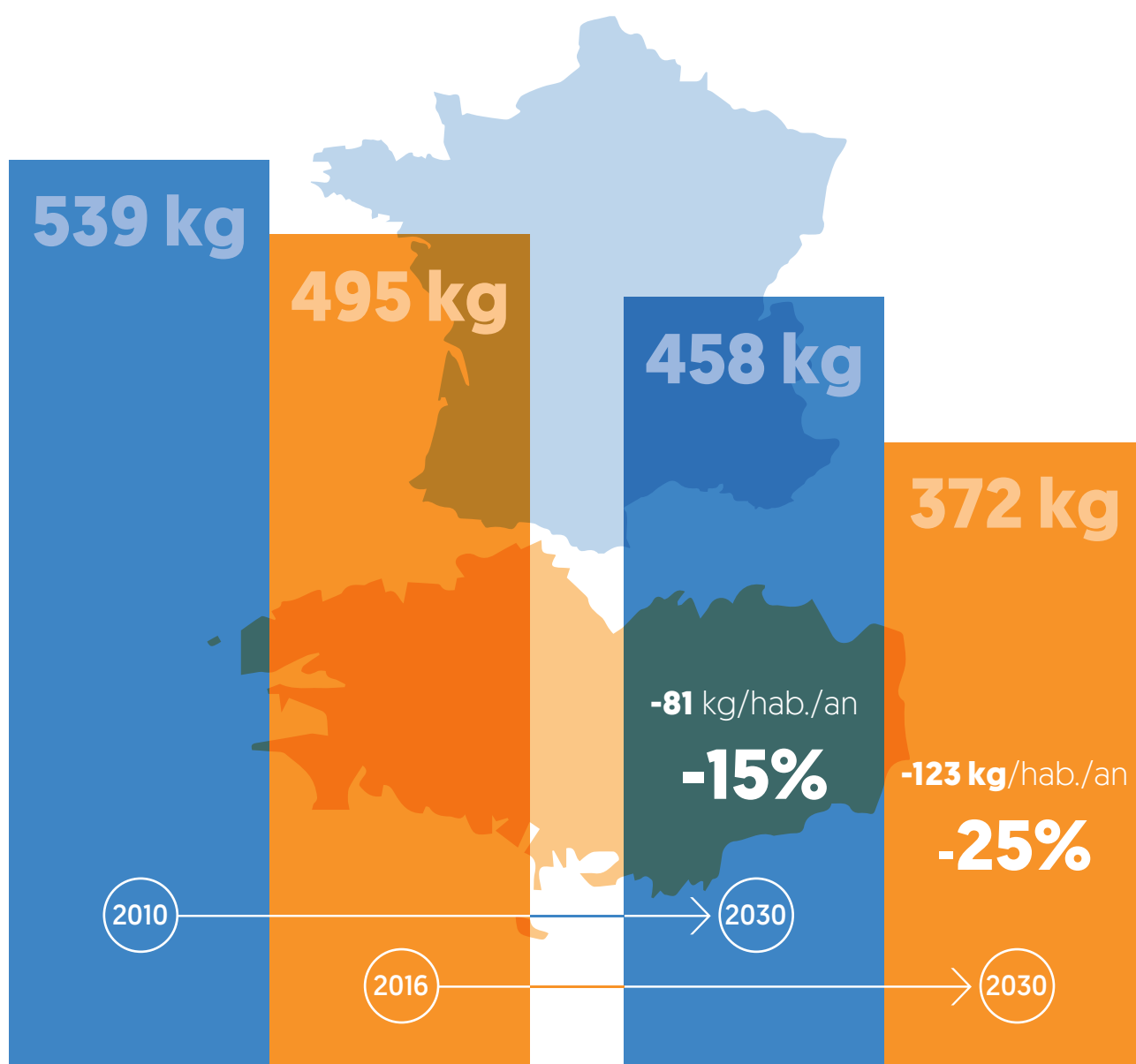
* Les déchets ménagers et assimilés sont produits par les ménages, les administrations, les entreprises et collectés par la collectivité

Les objectifs du programme « Réduisons nos déchets ! »

Les déchets ménagers et assimilés ont déjà été réduits de **5 %** entre 2010 et 2021 :

-15% d'ici 2030 par rapport à 2010 pour répondre à l'**objectif national**

-25% d'ici 2030 par rapport à 2016 pour répondre à l'**objectif régional**



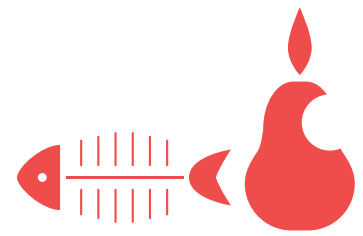
Réduisons nos déchets !

Programme 2023-2028 : 5 axes — 22 actions

Passons à l'action !



Axe 1 :



Réduire et gérer à la source les biodéchets



Quels buts ?

- Limiter le gaspillage alimentaire.
- Valoriser les végétaux.
- Diminuer les biodéchets présents dans les ordures ménagères et les valoriser.

Qui ?

- Tous les habitants et usagers du territoire.
- Les professionnels de la restauration.

Quand ?

- 2023 à 2028.

Comment ?

- Lancer un défi pour lutter contre le gaspillage alimentaire avec un gâchis-score dans les restaurants.
- Créer un événement autour du zéro gaspillage alimentaire.
- Développer la pratique du compostage.
- Proposer une recyclerie verte éphémère aux habitants.
- Favoriser les essences à faible entretien et le compostage.
- Favoriser la valorisation de la ressource verte au jardin.



Objectifs / Indicateurs :

- Diminution de 13 kg/hab des végétaux en 2028 et tendre vers une baisse de 15 kg/hab en 2030.
- Passer de 22% à 18% en 2028 puis 15% en 2030 de biodéchets dans les ordures ménagères.

Axe 2 :



Développer la réparation, le réemploi et la consommation responsable



Quels buts ?

- Développer la filière réemploi.
- Favoriser la réparation.
- Réduire les apports en déchèterie de produits réutilisables et/ou réparables.
- Promouvoir les formes de consommation durable.

Qui ?

- Tous les habitants et usagers du territoire.

Quand ?

- 2023 à 2028.

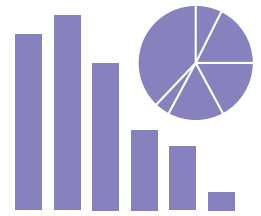
Comment ?

- Contribuer à la création d'un espace autour du réemploi et de la réparation.
- Contribuer au développement d'un service de réparation mobile.
- Encourager l'utilisation de textiles sanitaires durables.
- Favoriser l'émergence d'une filière de consigne et l'utilisation de contenants réutilisables.



Objectifs / Indicateurs :

- Atteindre 5% de réemploi et de réutilisation du tonnage des déchets ménagers et assimilés.
- Réduire les déchets ménagers et assimilés de 21% entre 2016 et 2028 et tendre vers une diminution de 25% entre 2016 et 2030, hors végétaux.



Axe 3 :

Accompagner les professionnels dans la réduction de leurs déchets



Quels buts ?

- Créer un réseau de professionnels engagés.
- Faire connaître les pratiques de réduction des déchets.

Qui ?

- Les professionnels du territoire.

Quand ?

- 2023 à 2028.

Comment ?

- Mobiliser les professionnels sur les enjeux liés à la réduction des déchets.



Objectifs / Indicateurs :

- Réduire les déchets ménagers et assimilés de 21% entre 2016 et 2028 et tendre vers une diminution de 25% entre 2016 et 2030, hors végétaux.



Axe 4 :

Communiquer et sensibiliser pour faire évoluer les comportements



Quels buts ?

- Changer les comportements par des gestes simples et accessibles pour tous.
- Sensibiliser, animer et informer.

Qui ?

- Tous les habitants et usagers du territoire.

Quand ?

- 2023 à 2028.

Comment ?

- Favoriser l'engagement de tous au travers des défis thématiques.
- Diffuser des vidéos courtes sur des actions de prévention mises en œuvre sur le territoire.
- Créer un stand de sensibilisation mobile sur la prévention.



Objectifs / Indicateurs :

- Atteindre les objectifs fixés dans le programme « Réduisons nos déchets ! » soit une baisse de 21% entre 2016 et 2028 des déchets ménagers et assimilés hors végétaux et tendre vers une diminution de 25% entre 2016 et 2030.

Axe 5 :



Encourager l'éco-exemplarité de la collectivité et des services publics



Quels buts ?

- Réduire les déchets produits par les collectivités et les services publics du territoire.
- Montrer l'exemple.

Qui ?

- Les collectivités et les services publics du territoire.

Quand ?

- 2023 à 2028.

Comment ?

- Créer un réseau de référents permettant le partage des bonnes pratiques sur l'alimentation et la ressource verte.
- Développer le réemploi dans la commande publique.
- Développer la réparation et la réutilisation du mobilier et des équipements informatiques.
- Réduire l'utilisation des contenants jetables et favoriser la pratique du compostage lors des pauses déjeuner.
- Encourager la dématérialisation.
- Améliorer la connaissance des déchets spécifiques liés aux activités des services.



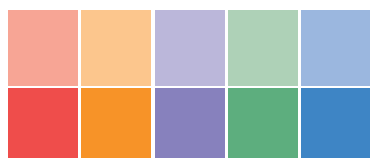
Objectifs / Indicateurs :

- Réduire les déchets ménagers et assimilés de 21% entre 2016 et 2028 et tendre vers une diminution de 25% entre 2016 et 2030, hors végétaux.
- Réduire de 17% les végétaux en 2028 et tendre vers une diminution de 20% en 2030.

Le planning prévisionnel

Axe thématique principal	Action	2023	2024	2025	2026	2027	2028
1 Réduire et gérer à la source les biodéchets	Lancer un défi pour lutter contre le gaspillage alimentaire avec un gâchis-score dans les restaurants						
	Créer un événement autour du zéro gaspillage alimentaire						
	Développer la pratique du compostage						
	Proposer une recyclerie verte éphémère aux habitants						
	Favoriser les essences à faible entretien et le compostage						
	Favoriser la valorisation de la ressource verte au jardin						
2 Développer la réparation, le réemploi et la consommation responsable	Contribuer à la création d'un espace autour du réemploi et de la réparation						
	Développer un service de réparation mobile						
	Encourager l'utilisation de textiles sanitaires durables						
	Développer une filière de consigne et l'utilisation de contenants réutilisables						
3 Accompagner les professionnels dans la réduction de leurs déchets	Mobiliser les professionnels sur les enjeux liés à la réduction des déchets						

Axe thématique principal	Action	2023	2024	2025	2026	2027	2028
4 Communiquer et sensibiliser pour faire évoluer les comportements	Favoriser l'engagement de tous au travers des défis thématiques						
	Diffuser des vidéos courtes sur des actions de prévention mises en œuvre sur le territoire						
	Créer un stand de sensibilisation mobile sur la prévention						
5 Encourager l'éco-exemplarité de la collectivité et des services publics	Créer un réseau de référents «alimentation» au sein de la restauration collective						
	Créer un réseau permettant le partage des bonnes pratiques						
	Développer le réemploi en utilisant la commande publique comme levier						
	Développer une possibilité de réparation et de récupération du mobilier et des équipements informatiques pour les services						
	Réduire l'utilisation des contenants jetables de la pause déjeuner et café						
	Développer le compostage pour les agents						
	Favoriser la dématérialisation						
	Réaliser un diagnostic des déchets spécifiques liés aux activités des services						



Phase d'étude et/ou d'expérimentation

Mise en œuvre



RÉDUISONS NOS **DÉCHETS!**

proprete-dechets@brest-metropole.fr
02 98 33 50 50
www.brest.fr